



Réunion du 21 mars 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 68
Nombre de votants : 78

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Patrice LAURENT, Olivier MOUNOULO, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Jacques LABORDE, Jeanne LAMAZERE, Céline LEMBEZAT, Marie-Hélène MAREST, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Madeleine BROLESE (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Lucien PRAT (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), David CRABOS, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFFITTE, Patrick GALOPIN, Dominique TOUYA, Michel JESER, Jean-Luc NOURY (pouvoir à M. Pierre MUCHADA), Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Bruno CIOSSÉ, Jeanne LUGA, François MATEOS (départ à 18h45), Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Louis-Philippe DUPOUY (pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Geneviève GUICHEMERRE, Christine LABORDE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Marie-Thérèse LAVIELLE (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Gérard DUCOS (pouvoir à M. Didier REY).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 47 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. Yves SALANAVE-PÉHÉ

Le compte administratif constate les réalisations en dépenses et en recettes et les compare aux prévisions budgétaires.

Il permet de constater les résultats qui seront affectés par délibération et fixe le montant des restes à réaliser.

Les tableaux ci-dessous présentent par section et chapitre les crédits ouverts au budget 2017, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

I - LES RESULTATS

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Fonctionnement	51 939 485,76	59 857 018,72	7 917 532,96
Réalisations de l'année 2017	51 939 485,76	58 846 075,50	6 906 589,74
Excédents de fonctionnement 2016 reportés	-	1 010 943,22	1 010 943,22

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Investissement	25 663 984,89	20 069 796,76	- 5 594 188,13
Réalisations de l'année 2017	18 491 926,37	16 828 045,53	- 1 663 880,84
Déficit d'investissement 2016 reporté	2 740 384,92		- 2 740 384,92
Restes à réaliser	4 431 673,60	3 241 751,23	- 1 189 922,37

Après couverture du déficit d'investissement, l'excédent net disponible pour le budget supplémentaire 2018 est de 2 323 344,83 €.

II - SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – DEPENSES : le taux de réalisation global est effectué **sans le virement à la section d'investissement qui est un virement prévisionnel qui ne donne pas lieu à réalisation.**

L'excédent 2017 de la section de fonctionnement est de 6 906 589,74 €, il correspond au virement **réel** affecté à la section d'investissement.

Le taux de réalisation global de la section de fonctionnement est de **98,79 %** (98,49 % en 2016).

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
	TOTAL DEPENSES	57 601 549,86	51 939 485,76	98,79%
011	Charges à caractère général	9 436 894,17	9 171 948,26	97,19%
012	Charges de personnel	16 927 060,71	16 728 978,29	98,83%
014	Atténuation de produits	15 177 849,00	15 118 243,76	99,61%
65	Charges de gestion courante	4 375 752,78	4 295 533,79	98,17%
66	Charges financières	1 013 000,00	1 000 020,01	98,72%
67	Charges exceptionnelles	162 600,00	162 555,70	99,97%
	Total dépenses réelles de fonctionnement	47 093 156,66	46 477 279,81	98,69%
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>5 025 644,71</i>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>5 482 748,49</i>	<i>5 462 205,95</i>	<i>99,63%</i>

- Les charges à caractère général

Elles s'élèvent à 9,17 M€ en 2017.

- Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 16,72 M€ en 2017.

- **Les autres charges de gestion courante** (indemnités des élus, contingents et participations obligatoires, subventions organismes publics et privés)

Les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :

- 1 303 351 € pour la contribution au SDIS,
- 193 970 € pour la participation aux transports scolaires des collèges,
- 392 818 € pour les participations et subventions aux organismes publics,
- 2 062 655 € pour les associations.

- **Les reversements de fiscalité**

Les attributions de compensation versées aux communes se sont élevées à **12,35 M€** en 2017.

La contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales pris en charge par la communauté de communes de Lacq-Orthez a représenté **2,74 M€** en 2017 (comme en 2016).

- **Les charges financières**

Les intérêts de la dette se sont élevés à 1 000 020 €.

II – RECETTES : le taux de réalisation global est effectué **sans l'excédent reporté** qui ne donne pas lieu à réalisation.

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
	TOTAL RECETTES	57 601 549,86	58 846 075,50	
013	Atténuation de charges	112 927,00	259 802,32	230,06%
70	Produits des services	2 359 796,00	2 641 845,26	111,95%
73	Impôts et taxes	34 584 395,00	35 677 455,83	103,16%
74	Dotations, participations	11 845 108,60	12 076 700,52	101,96%
75	Produits de gestion courante	831 713,00	869 764,07	104,58%
76	Produits financiers	-	21 216,23	-
77	Produits exceptionnels	6 769 142,47	7 211 766,70	106,54%
78	Reprises sur provisions	79 958,45	79 958,45	100,00%
	Total recettes réelles de fonctionnement	56 583 040,52	58 838 509,38	103,99%
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	7 566,12	7 566,12	100,00%
002	Excédents reportés	1 010 943,22		

- **Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)**

Il s'agit des remboursements concernant le personnel : remboursements de l'Etat pour les emplois aidés et remboursements d'assurances notamment, qui s'élèvent à 259 802 € en 2017.

- **Les produits des services et du domaine**

Les principaux postes se décomposent comme suit :

- les redevances d'occupation du domaine public : 89 379 € (recettes en augmentation par rapport à 2016),
- les produits des crèches : 358 450 € (+ 52 450 € par rapport à la prévision),
- les produits de la base de loisirs : 42 122 €,
- l'entretien des espaces verts 2017 : 100 215 €,
- les mises à disposition de personnel : budget annexe déchets : 1 640 244 € ; autres mises à disposition : 114 914 €,
- les remboursements des charges collectives pour les bâtiments économiques : 144 520 €.

- Les impôts et taxes

Ce chapitre enregistre des recettes supplémentaires par rapport aux prévisions avec notamment 1 018 128 € de rôles supplémentaires pour les contributions directes et + 198 039 € pour la TASCOM.

Les attributions de compensation négatives s'élèvent à 299 973 €.

- Les dotations, subventions et participations

Ce chapitre enregistre principalement :

- la dotation de compensation : 3 166 627 €,
- la dotation de compensation réforme de la TP : 6 954 396 €,
- la participation de la CAF pour les crèches : 1 249 468 €.

- Les produits de gestion courante

Ce chapitre est constitué essentiellement des revenus des immeubles pour un montant de 826 927 € et des produits divers pour 42 837 €.

- Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont pour l'essentiel :

- l'exécution du jugement du contentieux avec l'Etat et les intérêts : 5 491 967,99 €,
- le produit des cessions d'immobilisations : 1 406 651 € (dont 1 387 143 € d'intégration du terrain pour la zone Eurolacq 2),
- les premiers versements de l'assurance pour le château de Mont : 200 000 €.

III- SECTION D'INVESTISSEMENT

I – DEPENSES

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	28 806 521,93	18 491 926,37	4 431 673,60
20	Immobilisations incorporelles	630 688,93	186 835,73	439 795,48
204	Subventions d'équipement versées	2 768 913,59	2 176 678,21	474 666,05
21	Immobilisations corporelles	2 698 517,83	1 897 562,42	752 366,71
23	Immobilisations en cours	12 731 597,96	9 292 199,11	1 943 295,77
	Total des dépenses d'équipement	18 829 718,31	13 553 275,47	3 610 124,01
13	Subventions d'investissement	268 302,05	268 302,05	-
16	Emprunts et dettes assimilées	3 655 000,00	3 047 017,28	607 982,72
27	Autres immobilisations financières	1 387 143,00	1 387 143,00	-
	Total des dépenses financières	5 310 445,05	4 702 462,33	607 982,72
45	Opérations pour comptes de tiers	549 190,17	228 622,45	213 566,87
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	7 566,12	7 566,12	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	1 369 217,36		
001	Solde d'exécution négatif reporté n-1	2 740 384,92		

- Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement, les opérations du centre culturel (opérations pour compte de tiers) et les fonds de concours s'élèvent à 12,996 M€.

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2017 s'élèvent à 4,43M€.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement est de 76,50 % contre 69,21 % en 2016 (dépenses mandatées).

- La dette

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 3 047 017 € au titre du budget principal. C'est la première année de reprise des emprunts des communes ayant transféré des charges de petite enfance.

II – RECETTES

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	28 806 521,93	16 828 045,53	3 241 751,23
13	Subventions d'investissement	5 557 375,11	3 388 919,19	439 275,59
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	344 676,67	347 376,67	-
204	Subventions d'équipement versées	-	1 597,08	-
21	Immobilisations corporelles	-	2 518,80	-
23	Immobilisations en cours	-	41 391,60	-
	Total des recettes d'équipement	9 902 051,78	5 781 803,34	2 439 275,59
10	Dotations et fonds divers	3 129 134,00	1 855 501,00	601 761,64
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 559 754,80	2 559 754,80	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	29 070,99	-
27	Autres immobilisations financières	684 874,00	467 104,66	200 714,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	-19 508,00		
	Total des recettes financières	6 354 254,80	4 911 431,45	802 475,64
45	Opérations pour comptes de tiers	672 604,79	672 604,79	-
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>5 025 644,71</i>		
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>5 482 748,49</i>	<i>5 462 205,95</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>1 369 217,36</i>		

- Les emprunts

2 M€ sont inscrits en restes à réaliser.

- Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

En 2017, 1 855 501 € ont été perçus au titre des investissements réalisés.

- Les subventions d'équipement

Elles ont représenté 3,388 M€ en 2017 :

- Subvention transition énergétique : 200 000 €,
- Centre culturel multimédia : Anru : 247 502 € ; conseil régional : 333 046 €, conseil départemental : 50 000 €,
- Voirie : cœur de ville d'Orthez : 87 168 €, aménagement de la gare d'Artix : 149 729 €,
- Voirie : conseil départemental : 1 184 671 €, intempéries : 33 404 €,
- Commerce, artisanat : Fisac : 521 041 €,
- Petite enfance : crèche d'Orthez : conseil régional : 45 000 €, conseil départemental : 55 127 €, CAF : 99 596 €,
- Requalification zones d'activités : conseil départemental : 25 000 €,
- Chemstart'up 2 : conseil régional : 296 328 €,
- Amélioration des pratiques de désherbage : Agence de l'eau : 61 302 €.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire élit M. Patrice LAURENT comme Président.

M. Jacques CASSIAU-HAURIE quitte la séance.

M. Patrice LAURENT invite le conseil à se prononcer sur le compte administratif du budget principal.

Le conseil communautaire à l'unanimité de ses membres,

- **donne acte** à son Président de la présentation faite du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2017,
- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **arrête** les résultats tels qu'ils ont été résumés ci-avant,
- **vote** les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/03/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/03/2018